



À LA UNE : UNE GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS

VIE ÉCONOMIQUE

11 - Engagez la transformation durable de votre entreprise

CADRE DE VILLE, ENVIRONNEMENT

12 - Challenge Mai à Vélo

VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

14 - Canicule : le CCAS en vigilance

SPORT ET JEUNESSE

16 - Grand prix cycliste de la Municipalité

VIE CULTURELLE

19 - Les Ateliers d'Été

PORTRAITS

22 - Xavier Géhin



RETOUR EN IMAGES : MAI - JUIN



Fête du Travail : les médaillés



La Braderie du Muguet



Signature des 27 ans du jumelage avec Wieliczka (Pologne)



Le Rallye inter-écoles



Le Géant André à la fête des Chapons



L'Atelier Nature / Les Guidons andrésiens



25^e Tournoi International de Football



Les Fêtes de l'Eau



Reportage France3 : Fête des voisins rue S. Lanoy-Blin



Les Camions gourmands de Sainte-Hélène



Block Party



Savoir rouler à vélo

« Saint-André Magazine »

Journal d'informations Municipales
de la Ville de Saint-André - Publication n°189
Tél : 03 20 63 07 65

Directrice de publication | Élisabeth Masse
Rédacteur en chef | Valentine Vercamer
Rédaction, mise en page et photos |
Service communication
Imprimeur | Graph1prim

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (texte et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse. »





ÉDITO DU MAIRE

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Dans le Nord, les niveaux des nappes phréatiques sont alarmants. La Métropole est actuellement placée en vigilance renforcée par le Préfet qui a mis en place des restrictions d'eau qui pourront évoluer pendant l'été en fonction de l'état d'avancée de la sécheresse.

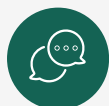
Je me joins au Préfet pour vous rappeler l'importance du respect de ces restrictions qui nous permettront de réduire notre consommation d'eau potable ainsi que les prélèvements dans les nappes phréatiques et les cours d'eau. Je vous invite à prendre connaissance de ces mesures sur le site internet de la Ville ou de la Préfecture du Nord.

Pour les personnes fragiles, nous réactivons le plan Canicule qui bénéficie principalement aux seniors. Si vous ou l'un de vos proches est en situation de vulnérabilité à cause des fortes chaleurs, contactez les services de la Ville ou le CCAS qui seront à votre écoute et pourront vous accompagner.

Je vous souhaite un bel été

Sincèrement,

Votre Maire, **Élisabeth MASSE**



LA MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ EST À VOTRE ÉCOUTE

📍 COORDONNÉES

89 rue du Général-Leclerc CS 40001 59 871 Saint-André
Tél : 03 20 63 07 50 | www.villesaintandre.fr
Sur Facebook, Instagram et Twitter : @StAndre59350

🕒 HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Permanence État-civil : le samedi de 9h30 à 12h.

📞 NUMÉRO UTILE

Police municipale : 03 20 42 22 03

⚖️ PERMANENCES DU POINT JUSTICE

Avocat, notaire, huissier, juriste et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement au CCAS / Espace France Services sur rendez-vous. Renseignements au 03 20 21 81 30

🗳️ PERMANENCES DES ÉLUS

- **Élisabeth MASSE**, Maire : sur RDV au 03 20 63 07 51
- **Pascale LAHOUSTE**, adjointe au Maire chargée des relations avec la population : sur RDV au 03 20 63 07 50
- **Marie MARCHAND**, conseillère déléguée au logement sur RDV au 03 20 63 07 51



UNE GESTION DURABLE DES ESPACES VERTS



3 QUESTIONS À

DANIELLE SÉNÉCHAL, ADJOINTE
EN CHARGE DU CADRE DE VIE ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAM QUELLE PLACE OCCUPE LES ESPACES VERTS DANS LE PROJET DE VILLE DURABLE ?

D.S : Notre commune bénéficie de nombreux espaces verts qui participent au bien vivre ensemble. Lieux de passage pour certains, de jeux, de rendez-vous ou de partage pour d'autres, ils permettent aux habitants de se réunir et de participer à des projets collectifs autour et dans la Nature. Beaucoup d'animations y sont organisées comme les Ateliers de Saint-André, Les Guidons

andrésiens, la Fête de la Musique, Terroirs en fête... ils sont essentiels à la convivialité et au partage. Pour que ces espaces soient bien pensés et respectés, ils doivent être réfléchis avec les habitants.

SAM QUELS SONT LES NOUVEAUX ENJEUX ?

D.S :Les attentes de la collectivité et des habitants ont évolué. Vivre dans un cadre agréable, un environnement propre, fleuri, attractif reste primordial, mais de nouvelles préoccupations se font jour. Préserver la biodiversité, protéger l'environnement et économiser les ressources sont au centre des implications quotidiennes des Andrésiens et de la Municipalité. C'est d'ailleurs pour cette raison, que nous avons inscrit la Ville dans la démarche de durabilité. Agir pour l'avenir est le projet que nous portons avec beaucoup de conviction.

SAM COMMENT Y FAIRE FACE ?

D.S: Au regard de l'évolution des besoins et des objectifs de la Ville, nous adaptons nos méthodes de gestion des espaces verts. Depuis longtemps, nous avons adopté le « zéro pesticide » pour développer des méthodes alternatives plus durables. De nouvelles méthodes de fleurissement plus durables sont mises en place en privilégiant la végétalisation saisonnière soignée, qui met en valeur le patrimoine local et permet de garder un cadre de vie de qualité. Ces nouvelles méthodes suivent, bien évidemment, notre engagement dans la transition écologique.

ZÉRO PESTICIDE

Sans attendre la législation, Saint-André a banni de ses espaces publics, les produits phytosanitaires, polluants et dangereux pour la santé et l'environnement. Des méthodes alternatives les ont progressivement remplacés : désherbage manuel et thermique, paillage, enherbement des allées...

Ainsi le **Cimetière** s'est végétalisé pour accueillir la biodiversité. Les désherbants sélectifs ont **également été abandonnés pour les stades**. La Ville y pratique une gestion plus écologique : arrosages limités et tontes espacées.

Ce changement sous-entend d'envisager différemment l'espace public, accepter qu'il contienne des adventices (aussi appelés « mauvaises herbes ») et offre ainsi une place plus importante à la nature en Ville.



► LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES

À Saint-André, les identités paysagères sont créées en fonction des usages. D'un point de vue esthétique, pas de thème de **fleurissement**, **pas de contrainte de couleurs**, **le fleurissement est réalisé sur mesure en fonction des sites et de la créativité des jardiniers**. Chaque massif possède une structure différente avec des plantes originales et une ambiance particulière.

Ainsi, par exemple, le Parc Vandame bénéficie d'un entretien soutenu et d'un fleurissement important, dans le secteur Yser et le quartier Bel-Air sont privilégiées les essences locales et les vivaces. Par contre, le long de la LINO ou encore dans le parc Lino-Ventura, le fauchage tardif et les zones de prairies fleuries sont généralisés.

En respectant les spécificités de chacune des zones, la biodiversité est préservée et les ressources en eau économisées.



► LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les espaces verts sont bien plus qu'un plaisir pour les yeux. Ils jouent un rôle essentiel dans le développement de la biodiversité.

- **Le choix des plantes** et la richesse qu'elles procurent, impactent directement la qualité écologique. Saint-André privilégie les plantes locales, dromadaires, qui demandent moins d'entretien et d'arrosage et favorisent l'épanouissement des autres espèces avec lesquelles elles interagissent.
- **Le développement de prairies fleuries** complète le fleurissement des massifs. Ces espaces de prairies est fauchage tardif sont particulièrement appréciés des papillons et des oiseaux.
- **La végétalisation au pied des arbres** améliore l'enracinement et optimise la croissance de l'arbre.

► LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Une gestion durable des espaces verts inclut une **gestion raisonnée de nos ressources**. En plus du plan de sobriété énergétique développé en **2022** visant à **réduire les consommations de fluides** et à **sensibiliser les utilisateurs** internes et externes à la préservation des ressources, (voir SAM186) la Ville rénove l'éclairage public (voir SAM186) et met en place une gestion optimisée de l'eau de pluie.

En effet, l'eau utilisée pour l'arrosage provient en partie des **récupérateurs d'eau de pluie** installés sur les bâtiments municipaux. Tout nouveau bâtiment municipal est désormais équipé d'une réserve. Soixante-dix mètres cubes d'eau sont disponibles grâce à ces systèmes, l'objectif étant à terme de tendre vers l'autonomie pour l'arrosage estival.



► UN FLEURISSEMENT DURABLE

Le fleurissement de la Ville se traduit notamment par des évolutions et des choix en matière de plantations et techniques paysagères. Elle fait ainsi la part belle aux vivaces et diminue significativement les plantations hors sol dès que le contexte urbain le permet.

Par exemple, **l'intégration de nouvelles vivaces intervient en automne** et non plus au printemps comme auparavant. Les plantes s'installent mieux et l'arrosage nécessaire à leur bon développement est moindre. Dans le même objectif, le service « Espaces verts » **privilégie les essences locales**, adaptées à nos sols et nos climats.

Les annuelles et bisannuelles disparaissent progressivement des massifs andrésiens, qui intègrent en majorité des **vivaces** et des **graminées** ainsi que des **arbustes fleuris**. Le choix des plantations crée un **échelonnement des floraisons au fil des saisons**. Les touches colorées dans les parterres sont données par les **fleurs à bulbes** (tulipes, crocus, jacinthe...) qui reflorissent chaque année et dont la résistance aux conditions climatiques est un atout.

Les plantations en bacs ou jardinières hors sol sont supprimées, car elles offrent aux végétaux, une résistance moindre et demandent un arrosage conséquent car l'eau s'y évapore rapidement. Elles sont néanmoins conservées dans les secteurs minéraux ou pollués, afin de procurer un cadre de vie chaleureux dans ces zones où un fleurissement pleine terre n'est pas envisageable.

En complément de plantes peu consommatrices d'eau, la Ville généralise le paillage de ses parterres. Esthétique et issu de la valorisation des déchets (bois broyé), le paillage contribue à conserver l'humidité de la terre et donc à limiter les arrosages. Enfin, Saint-André arrose avec de **l'eau de pluie, issue des récupérateurs** installés sur plusieurs de ses sites.



PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

► LA PLACE DE L'ARBRE

Les arbres servent de support à la nidification et offrent des éléments nourriciers, certaines essences ont des fleurs nectarifères et profitent aux pollinisateurs.

Un arbre est un être vivant. Et comme tous les autres êtres vivants, il naît, se développe et meurt, avec une espérance de vie variable selon les espèces et les aléas. La Ville de Saint-André veille à la santé de ses protégés, et en temps voulu, à leur renouvellement.

Pour permettre un développement harmonieux des arbres, les anciennes pratiques ont été abandonnées. La Ville s'emploie dorénavant à réaliser des fosses adaptées aux essences et à ne plus pratiquer de tailles excessives provoquant affaiblissement et risque d'infection.

Lorsque l'abattage est nécessaire (maladie, mise en danger...), la Ville applique l'équation **1 arbre abattu = 1 arbre replanté** et pour des plantations durables, les jardiniers ne replantent pas forcément à l'emplacement initial, mais néanmoins dans le même secteur. De même, ils respectent le cycle des végétaux et ne plantent pas consécutivement à l'abattage, mais à l'automne suivant, période propice à l'enracinement.

Depuis 2020, la Ville recense ses arbres et mène une **expertise arboricole** avec l'Office National des Forêts (ONF). Un cabinet d'expertise spécialisé est également missionné pour le suivi, la mise en sécurité et l'élagage.

Le renouvellement du patrimoine arboré préserve l'avenir des sites et bénéficie à la faune locale

► L'EMBELLISSEMENT DES PARC ET JARDINS

Fort de ses 32 hectares d'espaces verts, la Ville met en place une politique active en matière d'embellissement de ces espaces de vie en mettant en œuvre des travaux d'envergure qui permettent d'accroître la qualité de vie andrésienne.

- **Le Parc Vandame** a été réaménagé entre 2020 et 2023. Le projet a permis de redessiner les cheminements doux, désimperméabiliser, planter de nouveaux arbres et restaurer les noues du site. Ces travaux se sont étendus jusqu'au **Square Mitterrand**.
- **Le Site Ducrocq et ses 22 essences différentes** feront, dans les années à venir, l'objet d'une étude pour un réaménagement global : améliorer son aspect paysager et sa connexion aux autres espaces verts pour en faire un maillon du plan de cheminement doux.
- **Le Parc de la Gare, qui abritent des arbres centenaires remarquables** sera connecté à la trame verte dans le cadre de l'aménagement d'entrée de Ville.
- Enfin, l'ancien site Solvay fait actuellement l'objet d'ateliers de concertation publics. Cet espace de 20 hectares est en passe de devenir **l'un des plus grands espaces à vivre du cœur de la Métropole**.

D'autres espaces ont également fait l'objet d'aménagement comme le **jardin des Vertes- Feuilles** où, suite à la concertation en 2022, un bar à aromates a été créé, des vivaces plantées dans les massifs, une nouvelle balançoire installée et les plantations renforcées. En 2023, la transformation des anciennes pistes de pétanque est prévue, ainsi que du mobilier d'agrément. En 2024, le bailleur Vilogia interviendra pour des travaux de rénovation.



► LA CONTINUITÉ DES ESPACES VERTS À GRANDE ÉCHELLE

Parce que nos espaces verts ne s'arrêtent pas aux frontières communales et font partie d'une continuité, Saint-André s'inscrit dans des démarches plus larges et plus globales pour mettre en valeur son patrimoine végétal. La Ville participe :

- au maillage des **Bords de Deûle** qui font l'objet d'une réflexion avec les villes voisines, la MEL et les usagers.
- à la « **Renaturation de la Basse Deûle** » qui prévoit, sur un espace de 16 hectares, la création d'une promenade le long du bras de la Basse Deûle et d'une liaison vélo, la restauration écologique des berges, de la ripisylve et des espaces libres, l'amélioration de la qualité de l'eau et la mise en accessibilité.
- aux connexions vertes du projet « **Euralille à la Deûle** », qui concerne un ensemble de 200 hectares en cœur de métropole et se situe en partie sur Saint-André. L'objectif est de faire la part belle à la nature, à la biodiversité, valoriser et préserver les services écosystémiques.

ASSOCIER ET IMPLIQUER LES ANDRÉSIENS

Associer les habitants est essentiel à la bonne gestion du projet de la Ville. Les habitants sont régulièrement sollicités. Plus particulièrement sur les projets d'aménagement et de mobilité qui influent sur le cadre de vie, mais aussi sur de plus petits projets de quartier. Lors des manifestations, la Ville les sensibilise à la protection de l'environnement, les habitants peuvent :



- **S'impliquer dans l'aménagement des espaces publics**

Ex. : plantation d'arbres au Parc de la Gare lors des ateliers nature, plantation de plantes avec les élèves des écoles dans le futur parc Quai 22, création de fosses dans le domaine public pour la plantation de plantes grimpantes dans le cadre du projet « façades fleuries »...

- **Se sensibiliser au changement**

Ex : atelier de découverte des abeilles avec l'apiculteur qui gère les 5 ruches municipales, ateliers création de nichoirs, pour mieux comprendre l'intérêt de la biodiversité, atelier « taille d'arbre » pour adopter les bons gestes et respecter la nature lors des journées du développement durable...).



La Ville fait connaître les nouvelles pratiques à travers des **panneaux pédagogiques** (zones fauchage tardif, prairie...) et les conseils « **les bons gestes** » dans le SAM et sur le site internet. Le message est passé et bon nombre d'Andrésiens ont changé leurs usages et ménagent dans leur jardin, des espaces laissés sauvages pour offrir le gîte et le couvert à la petite faune locale, optent pour des engrais naturels (compost ou jus de vers), fabriquent des hôtels à insectes ou pratiquent le paillage.



En 2023, les habitants du quartier Sainte-Hélène bénéficieront d'une concertation sur l'aménagement quartier.



RAPPEL : PERMANENCES ÉTAT-CIVIL

Pendant la période estivale, les permanences état-civil du samedi matin ne seront pas assurées :

- les 15, 22 et 29 juillet
- les 5 et 12 août.

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER



Pour ne rien rater de l'actualité andrésienne, inscrivez-vous à notre newsletter !

Deux fois par mois, la Ville vous envoie l'actualité et les événements du moment dans votre boîte mail.

Vous êtes inscrit, mais ne la recevez pas ? Vérifiez vos spams. Libérez la lettre d'information en la déplaçant dans votre « **liste blanche** » elle sera ainsi reconnue comme autorisée et les suivantes se placeront automatiquement dans votre boîte de réception.

Bonne lecture !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant vos congés, votre habitation peut faire l'objet d'une surveillance particulière par les agents de la Police Municipale.

Pour des vacances sereines, remplissez le formulaire disponible au poste de Police, à l'accueil de la mairie ou en ligne sur le site internet de la Ville.

Renseignements : 03 20 42 22 03
police.municipale@ville-saint-andre.fr

DES VÉLOS POUR LA POLICE MUNICIPALE

Nouveau pas vers la transition écologique : la Police Municipale est désormais **dotée de deux vélos**. C'est avec davantage de mobilité douce que les agents de surveillance de la voie publique rempliront leurs missions. Ce dispositif vise à **renforcer leur proximité avec les habitants**, en complémentarité des patrouilles pédestres.

Non polluant, discret, maniable, le vélo permet aux policiers municipaux de sillonner les endroits difficiles d'accès en voiture, notamment les parcs, les berges de Deûle ou les chemins étroits.

En complément de leur implication dans le « Savoir Rouler à Vélo » auprès des écoles, leur rôle permettra de **sensibiliser l'ensemble des usagers de la route au partage équilibré de l'espace public et rappeler les règles, les bons comportements** et la législation.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ANDRÉSIENS

Mi-septembre, une cérémonie conviviale accueille les nouveaux arrivants sur la commune. Madame le Maire y présente projets, services, infrastructures et animations que la Ville offre à ses habitants.

Vous venez d'emménager à Saint-André, pensez à vous inscrire sur les listes électorales :

- **En mairie** : service État-Civil
- **En ligne** : www.service-public.fr

Vous serez dès lors automatiquement destinataire d'une invitation.

Renseignements : 03 20 63 07 50

Listes électorales : services.population@ville-saint-andre.fr

Cérémonie : animation@ville-saint-andre.fr

NOCES DE DIAMANT : M. ET M^{ME} VIÉMON

Le diamant nécessite hasard et temps, mais une fois réunis, ces deux paramètres donnent une gemme exceptionnelle et éternelle...parfait résumé de l'engagement de M. et M^{me} Viémon.

Comme un symbole, l'histoire commune de Thérèse et Jean-Pierre commence par un voyage à destination de la ville des amoureux... Été 1962, inconnus l'un de l'autre, ils embarquent pour Venise. Ils ignorent alors que ce trajet vers la côte adriatique, les mène pour une destination qui n'est pas inscrite sur leurs billets de train : une union de plus de 60 ans !

Installés dans des compartiments distincts, les deux jeunes gens sont destinés à se rencontrer. En effet, Jean-Pierre s'absente un moment et à son retour, sa place est occupée. Qu'à cela ne tienne, il part en quête d'un nouveau siège et se retrouve en charmante compagnie, assis aux côtés de Thérèse.

À l'arrivée dans la Cité des Doges, le jeune homme, galant, propose de porter la lourde valise de sa compagne de voyage. Quelques jours plus tard, le destin les réunit à nouveau à la terrasse d'un café. Une balade en gondole noue un peu plus le lien naissant...

Il s'ensuit un échange épistolaire, quasi quotidien, qui renforce les sentiments du jeune couple et les mène le 20 juillet 1963, à prononcer leurs vœux devant famille et amis.

Un an plus tard, ils s'installent à Saint-André, ville pour laquelle, ils se sont beaucoup investis : M^{me} Viémon fut directrice des écoles de La Cessoie et Saint-Joseph, conseillère municipale durant trois mandats, M. Viémon, secrétaire de l'UNC et ensemble, ils ont animé pendant presque 20 ans les « ateliers mémoire ». Aujourd'hui leur passion, c'est l'écriture et comme tout ce qu'ils font, ils le font à quatre mains, Madame écrit et Monsieur met en page ! Trois ouvrages ont à ce jour été édités à compte d'auteur.

En 2013, l'union de Monsieur et Madame Viémon valait de l'or (50 ans), elle est maintenant de diamant, précieuse et inaltérable.

Félicitations pour cette belle et longue alliance !



► Couples jubilaires ou +, ça se fête !

Vous vous êtes mariés il y a 50, 60, 65 ou 70 ans, la Ville vous propose de renouveler vos vœux à l'Hôtel de Ville. Pour célébrer cet anniversaire et organiser la cérémonie, vous pouvez prendre contact au :

☎ 03 20 63 07 50 ou courrier@ville-saint-andre.fr .

TELLMYCITY DEVIENT thelma

Gratuite, cette application vous permet, via un smartphone, une tablette ou un navigateur internet, de relever et transmettre un désagrément repéré sur l'espace public dans les domaines de la propreté, de l'éclairage ou des espaces verts notamment. Elle vous offre la possibilité de géolocaliser (ou d'entrer l'adresse manuellement), photographier, joindre des fichiers et transmettre un signalement, en quelques clics.

En devenant Thelma, l'application évolue. En plus des villes, elle sert désormais tous les territoires partagés, pour répondre aux enjeux de préservation de l'environnement. Utilisable dans toute la France, elle permet dorénavant de signaler les **atteintes à l'environnement** : pollution, déchets sauvages, feux illégaux... dans les campagnes et les forêts, sur les plages... L'alerte est alors redirigée vers les autorités nationalement compétentes.



Les utilisateurs de Tell My City auront simplement à accepter la mise à jour. En pratique, peu de changements dans les fonctionnalités, mais de nettes **améliorations en termes d'ergonomie et de facilité d'usage** !

Je télécharge. Je signale.





OUVERTURE DU **GUICHET UNIQUE**



Dès le 4 septembre, la Ville met en place un Guichet unique pour faciliter la réalisation des démarches administratives des Andrésiens.

Situé à l'accueil du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, le Guichet unique devient le

point d'entrée de la Mairie. Culture, urbanisme, famille, citoyenneté, techniques, quel que soit le sujet, les agents répondront à vos requêtes.

Délai raccourci, temps d'attente optimisé, le Guichet unique centralise en un lieu unique l'ensemble de vos demandes. Il sera votre principal interlocuteur, à l'exception de sujets spécifiques, nécessitant une prise de rendez-vous avec un service.

03 20 63 07 50

Horaires d'ouverture :

Lundi :

8h30-12h / 13h15/17h30

Mardi :

8h30-12h / 13h15/17h30

Mercredi :

8h30-12h / 13h15/17h15

Judi :

8h30-12h / 13h15/18h

Vendredi :

8h30-12h / 13h15/17h15

Samedi :

8h30-12h00

SUSPENSION DES RENOUELEMENTS DES TITRES D'IDENTITÉ POUR CHANGEMENT D'ADRESSE

Afin de désengorger l'instruction des titres d'identité, le gouvernement a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre, le renouvellement d'une pièce d'identité pour raison d'un changement d'adresse.

En effet, cette démarche est jugée non prioritaire, puisqu'il ne s'agit pas d'une obligation légale et réglementaire ; aucune sanction n'est prévue pour les usagers présentant un titre dont l'adresse indiquée n'est pas actualisée.

Cette mesure permet de donner la priorité aux usagers qui renouvellent leur titre expiré, perdu ou volé.

MÉMOIRE DE NOTRE TERRITOIRE :

LE SPORT HIER ET AUJOURD'HUI



Depuis 2006, le service Archives du Sivom ALLIANCE Nord-Ouest collecte, classe, conserve et valorise nos archives, ressources essentielles dans l'écriture de l'histoire locale. Actuellement le service recherche tout particulièrement ce qui concerne le **domaine du sport**.



Vous êtes président d'association, ancien membre d'un club, sportif professionnel ou amateur, vous détenez des documents (administratifs, iconographiques, audiovisuels...) qui racontent l'histoire d'une discipline sur notre territoire, rapprochez-vous des archivistes et soumettez-leur vos trésors.

Renseignements et dépôts :
archives@sivomano.fr



NOUVELLES ENTREPRISES À SAINT-ANDRÉ

EPIM
IMMOBILIER

► **EPIM Immobilier :**

« Parce qu'un projet immobilier, c'est avant tout un projet de vie ! »

12 rue de l'Église
03 20 86 46 40

contact@epim-immobilier.fr
www.epim-immobilier.fr

WILDER

► **Wilder by La Wilderie**

« Entrez dans notre forêt et laissez vos papilles s'éveiller ! »

La Wilderie décline son concept original de restaurant-jardinerie.
26 rue Félix-Faure
wilder@lawilderie.com
lawilderie.com

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

« SOUS LE CHARME » DEVIENT « LE MANA »



Valentine Delhaye et Maxime Leman sont tombés ... sous le charme de cette maison de la fin du XIXe siècle, séduits par le cadre verdoyant qu'elle offre entre ville et campagne. Ils poursuivent l'activité du site et depuis le 28 juin l'établissement est rouvert, Le couple de chefs propose des plats modernes et audacieux, réalisés à base de produits locaux et de saison et met à disposition trois chambres d'hôtes tout confort. Nous souhaitons une bonne retraite à M et Mme Masson qui furent l'âme de ce lieu pendant de nombreuses années et formulons nos vœux de réussite aux nouveaux propriétaires.

Le Mana - 625 Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
03 76 05 58 64 | www.lemana.fr

ENGAGEZ LA TRANSFORMATION DURABLE DE VOTRE ENTREPRISE



L'urgence climatique et les **tensions sur les prix de l'énergie** accélèrent la nécessité de repenser votre modèle économique. Optimiser vos performances énergétiques, diminuer votre impact environnemental ou améliorer le bien-être de vos salariés...

La Métropole Européenne de Lille (MEL) vous accompagne.

Les enjeux environnementaux sont au cœur des politiques publiques métropolitaines. Un nouveau parcours d'accompagnement à la transition durable a été imaginé, il s'articule autour de 3 grandes étapes :

- La sensibilisation,
- L'accompagnement collectif,
- L'accompagnement individuel.

Une plateforme offre un ensemble de ressources pour amorcer ou approfondir vos démarches vers un modèle plus durable. Elle propose :



- Une auto-évaluation en ligne gratuite et confidentielle,
- Des fiches-outils pour comprendre et bénéficier de pistes d'actions concrètes,
- Un cycle d'ateliers collectifs et une nouvelle aide au bâtiment durable,
- L'orientation vers des experts de la transition écologique et des temps d'échanges.

Pour accéder à cette plateforme : <https://transformation.lillemetropole.fr/>





CADRE DE VILLE & ENVIRONNEMENT



CHALLENGE MAI À VÉLO

L'équipe de Saint-André est sur le podium national avec une belle **3^e place et plus de 123.000 km** parcourus !

Merci et bravo aux 1684 participants de notre équipe andrésienne, qui ont cumulé les tours de pédalier tout au long du mois de mai !



QUARTIER SAINTE-HÉLÈNE : MISE EN SERVICE D'UN **NOUVEAU COMPOSTEUR**



Rue Vrau, sur le parking de la salle Saint-Jean, un nouveau composteur collectif vient d'être mis en fonction.

Les premiers inscrits ont reçu leur bio-seau et de précieux conseils pour bien composter.

Gérée collectivement par les référents et participants, l'installation **peut accueillir les déchets de 50 foyers**, alors n'hésitez plus et passez au compostage :

Contactez les référents du site, via **compostvictorhugostandre@gmail.com** pour vous inscrire et obtenir les codes d'accès des bacs de compostage, un bio-seau et un guide pratique.

Retrouvez les autres sites de compostage sur villesaintandre.fr ou en scannant le QR Code.



PERMANENCES **RATICIDE**

Du raticide est mis à disposition des Andrésiens. Les distributions se déroulent sur le site Ducrocq (Plateau d'évolution à côté de la salle André-Wauquier) de 10h à 12h :

- Mardi 4 juillet
- Mercredi 2 août
- Mercredi 6 septembre

Renseignements :
techniques@ville-saint-andre.fr
03 20 63 07 47

Le retrait ne nécessite **ni inscription, ni réservation**, veuillez simplement vous munir de votre **pièce d'identité, pour l'enregistrement.**

LES TRAVAUX

Rappel : Réfection du Pont de l'Abbaye :

Les travaux de rénovation de la structure occasionnent une fermeture complète à partir du **lundi 3 juillet pour 8 semaines**. Deux itinéraires de déviation sont mis en place, l'un vers le nord, par le pont Mabile (Marquette) et l'autre au sud par le pont Sainte-Hélène. Pendant cette fermeture, une continuité piétonne est assurée et les deux-roues non motorisés pourront traverser en posant pied à terre.

L'escalier de la structure (côté ouest) va également être rénové et sera quant à lui **fermé du 4 au 22 septembre**.

[Plus d'info sur villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr)



Nouveau : Station de réparation vélo

La Ville a mis en service une station de gonflage et réparation sur le domaine public en centre-ville. En accès libre, elle fournit les outils essentiels au dépannage des cyclistes.

Réparez 7/7 jours et 24/24 heures, en autonomie et confortablement à hauteur grâce au support.

Une seconde station sera prochainement installée en bords de Deûle.

[Parvis Vandame, en face de l'Hôtel de Ville .](http://villesaintandre.fr)

[Plus d'info sur villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr)

Les bons gestes

L'EAU EST PRÉCIEUSE, **ÉCONOMISONS-LA !**



ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource

AU JARDIN

- 1 binage = 2 arrosages
- Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol
- Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite
- Utilisez un arrosoir plutôt qu'un tuyau d'arrosage
- utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...
- Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique
- Recueillez l'eau de pluie pour arroser
- Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée. N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies.

À LA MAISON

- L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage
- Ne faites pas tourner le **lave-linge** ou le **lave-vaisselle** à moitié vide
- Ne laissez pas l'eau couler en permanence pendant la toilette
- Préférez les **douches** aux bains : un bain consomme 5x plus d'eau
- Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau

LA CHASSE AUX FUITES

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

- Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer
- Le robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **une centaine de m³ par an**

Malgré un printemps pluvieux, les nappes phréatiques sont au plus bas. En effet, ce sont les pluies hivernales qui rechargent significativement les eaux souterraines. Cet hiver, les précipitations ont été rares et les températures particulièrement douces, plaçant aujourd'hui **le Département du Nord en vigilance sécheresse**. Vous êtes appelés à réduire votre consommation d'eau pour ne pas porter atteinte à la ressource (cf annexe 2 de l'arrêté préfectoral du 19 juin 2023).

Dans la maison, privilégiez la douche au bain, installez des mousseurs à l'extrémité des robinets... Au jardin, récupérez l'eau de pluie, réduisez l'évaporation en arrosant tard le soir et en paillant... Limitez également le lavage de véhicules.

[Retrouver quelques gestes simples à adopter sur : villesaintandre.fr](http://villesaintandre.fr) et dans « **Mon livret écogestes** »



www.saintandré.fr



"Mon livret écogestes"



VIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CANICULE : LE CCAS EN VIGILANCE



Pensez à bien vous hydrater, à rafraîchir votre habitation et évitez de sortir aux heures les plus chaudes... En période de fortes chaleurs ou de canicule, nous sommes tous vulnérables, toutefois, les personnes âgées le sont plus encore.

Pour les seniors, la Ville de Saint-André active chaque année son **Plan Canicule**. Ce dispositif de prévention propose des **visites à domicile** ou des **conversations téléphoniques**.

Les **bénévoles** ou les **agents du CCAS** s'assurent ainsi que tout va bien et en profitent pour prodiguer quelques conseils pour améliorer le bien-être malgré la hausse des températures.

Près de **200 Andrésiens** bénéficient déjà du service. Pour être recensé ou inscrire un proche vulnérable ou isolé, contactez le CCAS :

Inscriptions et renseignements :
Pôle Senior au 03 20 21 81 37

Appel à bénévolat : vous avez une capacité d'écoute, l'envie d'être un lien intergénérationnel, devenez bénévole !

Rapprochez-vous du Pôle Senior du CCAS.

À LA DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

► Après-midis jeux



Le pôle Senior et le Point-Jeunes poursuivent leurs rencontres intergénérationnelles autour de la thématique du jeu.

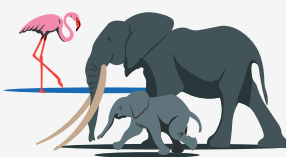
Les aînés désireux de partager un moment ludique de convivialité et d'échanges sont les bienvenus

autour d'un plateau de jeu avec les jeunes inscrits aux activités vacances du Point-Jeunes :

- Mercredi 16 et/ou jeudi 17 août
- de 13h45 à 16h
- au Point-Jeunes - 97 rue Sadi-Carnot.

Gratuit, sur inscription (à partir de 60 ans)

► Paire Daiza



Le CCAS propose aux seniors, une sortie au parc animalier belge Paire Daiza, avec la possibilité de venir accompagnés de leurs enfants ou petits-enfants.

Jeudi 3 août
(départ à 8h45 / retour vers 18h30)

Transport + entrée

- Tarif seniors (65 ans et +) : 35 €
- Tarifs 3 / 11 ans : 31 € - 12 / 64 ans : 37 €

Renseignements et inscriptions :
Centre Communal d'Action Sociale
67 rue du Général Leclerc
accueil@ccas59350.fr | 03.20.21.81.31



TÉLÉTHON : COLLECTE DE PILES

Lors du Téléthon 2022, l'opération **1 pile = 1 don** a permis de collecter sur Saint-André, **91 kg de piles**. Grâce à vous, elles ont été recyclées et ne seront donc pas source de pollution et en contrepartie, les bénéfices générés ont été reversés à l'AFM-Téléthon.

Un double bénéfice pour une bonne action !

GYM DOUCE SENIOR :

BON POUR LE CORPS, BON POUR LA TÊTE !



Sport repensé pour mettre en avant les besoins du corps, la gym douce consiste en des exercices qui améliorent la motricité, l'équilibre et la coordination. La pratique se concentre sur le **renforcement musculaire et la souplesse en évitant les mouvements brusques ou intenses.**

Animés par des éducateurs sportifs qualifiés et expérimentés, qui veillent au bien-être des participants et favorisent la dynamique de groupe, ces ateliers hebdomadaires sont ouverts aux 60 ans et plus, quel que soit le niveau de condition physique.

Reprise des cours : le 18 septembre

Inscription à partir du 21 août

au CCAS 67 rue du Général-Leclerc

Renseignements, tarifs, créneaux : 06 42 07 09 34

« RÉSEAU DE CONFIANCE » : DÉCOUVERTE, ENTRAIDE ET RENCONTRES SENIORS

Sous forme d'ateliers-rencontres (quiz, activités manuelles, jeux de société, etc.), « Réseau de confiance » agit contre l'isolement social des aînés. Il s'adresse à tous les retraités qui ont l'envie ou le besoin de sortir de chez eux, d'enrichir leur vie sociale ou d'avoir un coup de pouce dans leur quotidien. Ce dispositif incite à sortir davantage, à créer du lien, à s'initier au numérique et à découvrir les services et associations du territoire.

Gratuit

Les prochains rendez-vous :

6 et 20 juillet, 3 et 17 août - de 14h à 16h

Au Clos Fleuri - salle de convivialité.

Renseignements et inscriptions :

Centre Communal d'Action Sociale

67 rue du Général-Leclerc | 03.20.21.81.31



Réseau de confiance

ILEVIA : DEMANDEZ ANGELA



Le dispositif permet aux **victimes de harcèlement sexiste, sexuel... de demander de l'aide** sans avoir à formuler des mots parfois difficiles à prononcer et d'être prises en charge immédiatement.

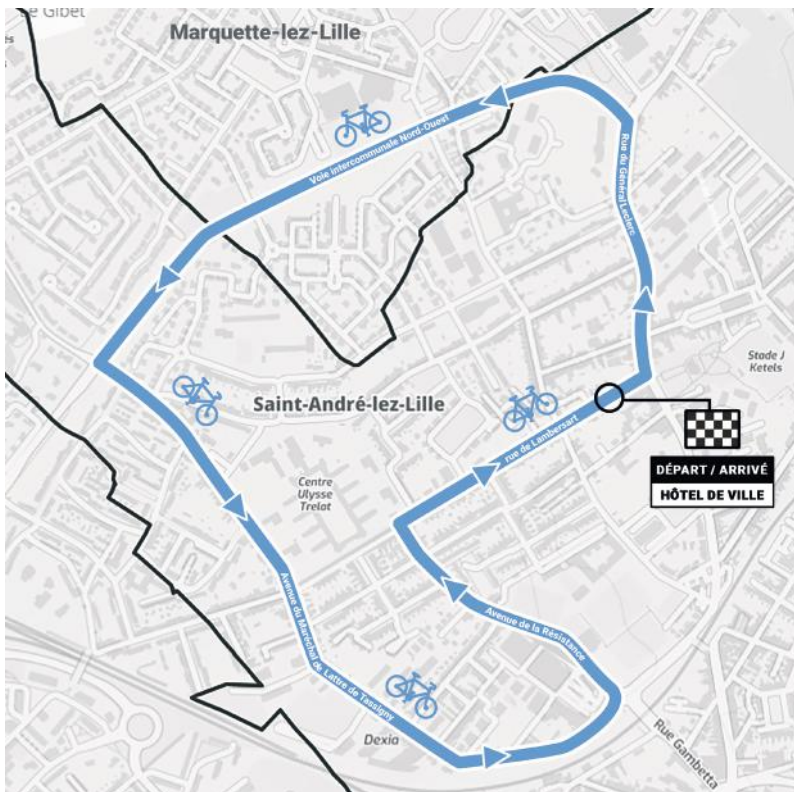
Les agents du réseau Ilévia ont été formés et des zones de refuge créées. Dans le métro, le tram, le bus ou les agences commerciales, si vous vous sentez en danger, demandez Angela.



GRAND PRIX CYCLISTE DE LA MUNICIPALITÉ

Le dernier dimanche de juillet, l'USSA Cyclisme va mouiller le maillot pour vous proposer un **spectacle sportif d'exception**.

L'association andrésienne organise en partenariat avec la Ville, une **compétition de niveau régional**. Venez encourager les cyclistes, qui au son de vos acclamations, enchaîneront les tours de circuit.



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

► 1^e épreuve : 13h30

Poussin et Pupilles : 1 tour
Benjamins : 2 tours

► 2^e épreuve : 14h00

2^e catégorie : 16 tours (68,8 km)
4^e catégorie : 12 tours (51,6 km)
Minimes : 8 tours (34,4 km)

► 3^e épreuve : 16h00

1^e catégorie : 18 tours (77,4 km)
3^e catégorie : 15 tours (64,5 km)
Cadets : 12 tours (51,6 km)
Féminines : 9 tours (38,7 km)

Remise des récompenses : 18h30

Halle des sports Schuman

Dimanche 30 juillet de 13h30 à 18h

Renseignements : USSA Cyclisme 06 68 30 70 94 | Services Sport 03 20 63 34 84

⚠ Info circulation et stationnement :

- **De 13h à 19h**, la circulation des véhicules s'effectue dans le sens de la course. Feux tricolores clignotant et déviation des bus d'Ilévia et Keolis sont prévus.
- **De 11h à 19h**, le stationnement est interdit sur la liaison Intercommunale Nord-Ouest (LINO), la rue du Général-Leclerc (entre la rue de Lambersart et la LINO), l'avenue de Lattre-de-Tassigny (sur la partie droite de la chaussée entre la rue de Lambersart et l'avenue de la Résistance), l'avenue de la Résistance (entre l'avenue de la Résistance et la rue du Général-Leclerc).

UN NOUVEL OUTIL POUR VOS DÉMARCHES FAMILLE

Espace numérique destiné aux familles qui utilisent les services de la Ville (restauration scolaire, Point-Jeunes), le « Portail Familles » permet d'effectuer les démarches liées aux activités des enfants depuis un accès sécurisé accessible 7/7 jours et 24/24 heures.

Cet été, la Ville remplace son ancien portail pour un nouveau, plus fluide, rapide, ergonomique et adapté aux tablettes et smartphones. En plus des services habituels de réservations et de paiement en ligne, vous y trouverez toute l'actualité municipale en lien avec la famille et la jeunesse.



Les utilisateurs actuels n'auront aucune démarche à faire. Ils seront simplement **destinataires d'un courriel courant août contenant le lien vers le nouveau portail.** L'identifiant est inchangé, ils pourront dès lors procéder aux réservations pour la rentrée.

L'inscription pour les nouveaux usagers ou l'ajout d'un enfant pourra comme précédemment, se faire via le site internet ou directement en mairie. Le service Facturation se tient disponible pour toute question ou aide nécessaire à la prise en main de ce nouvel outil.

Renseignements : facturation@ville-saint-andre.fr 03 20 63 07 44

JUILLET – AOÛT : PROGRAMMATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DE 2 À 17 ANS

► Coordination Action Projets (CAP) 2 -14 ans

Du 10 juillet au 30 août
De 7h30 à 18h30

Parce qu'il n'y a rien de tel que d'apprendre en s'amusant, l'association prévoit de divertir vos enfants sur des thèmes actuels et formateurs :

En juillet, les 2/4 ans partent pour un « tour du monde culturel », tandis que les 5/14 ans prennent à leur compte la citation « un esprit sain dans un corps sain ».

En août, cap « sous les tropiques » et sous couvert d'activités et animations, les enfants seront sensibilisés aux enjeux climatiques et naturels. Tout un programme !

Enfin, deux camps, pour vivre l'aventure sous la tente, se déroulent à Morbecque (59) du 31 juillet au 4 août et du 7 au 10 août.



Inscriptions via le portail CAP
12 place du Général-De-Gaulle
accueil@cap-saintandre.fr
03 20 40 66 05



► Point-Jeunes 11-17 ans

Du 10 juillet au 1^{er} septembre
De 13h30 à 18h00

Citius, Altius, Fortius... Le service Jeunesse propose aux adolescents des animations variées sur le thème des Jeux Olympiques : une déclinaison d'activités sur les valeurs et la culture olympiques, pour découvrir, s'initier ou se perfectionner...

Au programme : équitation, hip-hop, escape game, street art, culture du jeu, sports de raquettes, activités intergénérationnelles, Do It Yourself...

Notez que la formule a évolué : Le système d'activités à la carte est dorénavant remplacé par un **parcours à thème sur 4 jours** (du lundi au jeudi).

Les **vendredis** sont consacrés aux sorties : Paris, Château de Chantilly, Aquapark, Bellewaerde, Palais des Beaux-Arts, cinéma...



Inscription via le portail familles
Point-Jeunes : 97 rue Sadi-Carnot
Serv.jeunes@ville-saint-andre.fr
03 28 52 39 92





DES CHAMPIONS SUR TATAMI



Connaissez-vous le Taï jitsu ? Cette discipline associe des techniques de karaté et de self-défense. Elle est accessible à tous, quel que soit le niveau et l'âge.

L'USSA propose son enseignement depuis plus de 50 ans et a développé, en plus des cours classiques, **une section « compétition » qui participe chaque année aux événements régionaux et nationaux.**

Cette année encore, le club andrésien s'est illustré par ses bons résultats et s'est hissé, lors de la coupe de France de taï jitsu à Nieppe, à la :

- 1^{er} place pour les minimes féminines individuelles
- 2^e place pour les cadettes individuelles
- 2^e place pour les juniors masculins individuels
- 2^e place pour les benjamin/minimes équipe
- 2^e place pour les cadets/juniors équipe

Félicitations aux compétiteurs et à leur senseï (entraîneur) !

Pour découvrir la discipline, l'USSA Arts martiaux vous propose un cours d'essai (à partir de 4 ans), n'hésitez pas à vous renseigner : <https://sites.google.com/view/ussa-artsmartiaux>



USSA BASKET

ACCÈDE À LA RM3



L'équipe Senior masculine de l'association andrésienne de Basket a remporté la Victoire face à l'ASJM (Marcq-en-Barœul) lors des finales du championnat départemental, le 4 juin dernier et monte ainsi en Régionales (RM3) !

Un grand bravo aux Raptors, nous leur souhaitons victoires et consécration pour la saison prochaine !

LES PASS' FAMILLE

La Ville aide les familles andrésiennes dans le parcours scolaire et les loisirs de leurs enfants :

► Le Pass' Études

- Pour la scolarisation dans un établissement du second degré ou technique extérieur à la commune
- Enfants de moins de 18 ans
- Parents non-imposables
- Participation au financement à hauteur de 32 €/enfant.

► Le Pass' Vacances

- Pour les séjours d'été, d'au moins 5 jours à plus de 50 km du domicile
- Enfants de moins de 18 ans
- Parents non-imposables
- Participation au financement à hauteur de 2 €/jour/enfant.

► Le Pass' Sport / Culture

- Pour les loisirs sportifs ou culturels (association andrésienne ou non)
- Enfants de moins de 17 ans
- Sans condition de ressources
- Participation au financement de 10 à 80 €/enfant.

Retrouvez les conditions d'attribution des aides, les formulaires et les dates limite de dépôt sur villesaintandre.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville. **Renseignements : famille.services@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 07 50**



FÊTE NATIONALE



► Feu d'artifice

Saint-André enflamme votre ciel pour la fête nationale et vous offre un spectacle **son, lumière et pyrotechnie**, qui saura ravir grands et petits.

La Compagnie Pop Factory propose « **Ensemble sous les étoiles** », un divertissement particulièrement graphique et innovant, dans lequel, musique, images et mouvements de feu se synchronisent pour vous transporter dans l'espace. L'équipe d'artificiers, tel un chef d'orchestre, dirige étoiles incandescentes et panaches de lumière. Un plaisir pour les yeux.

Judi 13 juillet à 23h
Parvis du Parc Vandame



► Cérémonie Patriotique

La Ville commémore le 233^e anniversaire de la Fête de la Fédération et marque l'adhésion de la République aux Droits de l'Homme et le refus de tous les despotismes.

La commémoration est ouverte à tous, rejoignez les élus municipaux et associations :

Vendredi 14 juillet à 11h
Au Monument aux Morts – Parc Vandame

Renseignements :
animation@ville-saint-andre.fr
03 20 63 34 86

LES ATELIERS D'ÉTÉ



Issus des « Ateliers de Saint-André », projet culturel qui prône le vivre-ensemble, les Ateliers d'Été sont devenus le rendez-vous estival pour se rencontrer, se divertir, découvrir, réaliser...

Gratuits, intergénérationnels, conviviaux, ces moments de partage et d'échange sont l'occasion de faire ensemble.

Cet été, de nouvelles formules sont proposées : ateliers découvertes de 2 heures, journées complètes ou stages sur des thématiques artistiques, sportives, nature...

Initiez-vous au trampoline sportif, au vitrail, aux mini-drones, testez l'extraction de miel ou la création de mini-potager, tentez le yoga, le théâtre ou l'anglais...

- Du 10 au 13 juillet
- Du 17 au 21 juillet
- Du 21 au 25 août

Programme complet et inscription en ligne :
villesaintandre.fr

Renseignements au 03 20 63 34 86
ou par email à animation@ville-saint-andre.fr

Ateliers d'Été

verte | musique | nature | danse | théâtre | arts plastiques | bien-être | création

du 10 au 21 juillet et du 21 au 25 août 2023

Gratuit sur réservation à animation@ville-saint-andre.fr
Programme complet sur villesaintandre.fr

Les Ateliers de Saint-André

SAINT-ANDRÉ LEZ-LILLE Ville d'histoire

LE ZEPPELIN

LES VOYAGEURS



HOMMAGE : PIERRE FOVIAU

Il y a dans la vie, des personnes que l'on rencontre et qui marquent nos esprits, notre temps, la société, la Ville... Pierre Foviau était l'une d'elles. Attaché à ses convictions, à ses valeurs, il était prêt à transcender le monde pour partager sa vision.

Enfant de Saint-André, il était attaché à notre commune. Il lui a donné de son temps et de son énergie pour la faire rayonner.

Ainsi en 2010, la Compagnie Les Voyageurs, qu'il a fondée en 2001, est missionnée par la Ville pour concevoir et mettre en œuvre le projet du Zeppelin. Passionné par son métier, il a su avec son équipe, en faire un lieu unique, porteur de messages positifs, où chacun peut se rendre pour discuter autour d'un café, lire, créer du lien. Partager, échanger étaient pour lui la continuité du spectacle. Après les représentations, il aimait que le public et les artistes se rencontrent, offrant des moments de mutualisation de connaissances, de communication des savoirs, de questionnements...

Convaincu de l'importance de l'art et des artistes pour faire évoluer et interroger la société, il recevait régulièrement des comédiens en résidence, provoquait des collaborations et proposait des formations artistiques par le biais d'ateliers ambitieux au Zeppelin.

Programmateur de spectacles remarquables, metteur en scène incontesté, scénographe renommé, acteur reconnu, Saint-André a perdu un homme de valeur qui inspirait celles et ceux qui l'approchaient. Son souvenir restera à jamais gravé dans nos esprits.

Le Voyageur s'en est allé le 28 mai, mais il nous a montré le chemin et nous nous devons de marcher dans ses pas : continuer à se questionner et agir pour préserver notre humanité.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches. Nous leur adressons nos sincères condoléances.

la bidOthèque

Il était une fois... les vacances et le soleil !

Pour la période estivale, la bidOthèque se met à l'ombre et sera fermée du jeudi 20 juillet au 15 août inclus. Pensez à remplir vos valises de livres et de jeux... Entre polars, feel-good et récits, la bidOthèque vous propose sa sélection été .

Pour constituer votre propre florilège « évasion et farniente », consultez les catalogues sur le portail :

www.labidotheque.bibli.fr



Livres : *La Mariée portait des bottes jaunes* de Katherine Pancol ; *Oh, Canada* de Russell Banks ; *Dessous les roses* d'Olivier Adam ; *La Cabane aux confins du monde* de Paul Tremblay ; *Les Extraordinaires* de Julien Sandrel ; *Des Lendemain qui chantent* d'Alexia Stresi ; *Heureusement, elle n'a pas souffert* de Bruce Toussaint ; *Isabelle, l'après-midi* de Douglas Kennedy ; *Conte de fées* de Stephen King ; *Ceci n'est pas un fait divers* de Philippe Besson ; *Un Œil dans la nuit* de Bernard Minier. **Jeux :** Dune ou la Fiesta des Perles.



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 7 juillet, puis à nouveau du 28 août au 4 septembre.

Le dossier de pré-inscription est disponible à l'accueil de l'École de Musique, à l'accueil de la Mairie et téléchargeable sur le site internet de la Ville.



Les réinscriptions, quant à elles, se font via i-muse, en vous connectant avec vos identifiants.

Renseignements : 03 20 40 76 91
ecole.musique@ville-saint-andre.fr



AGENDA

JUILLET

- 1^{er} juillet : Bennes déchets végétaux**
rues des Mésanges – Dr Roux - Peupliers | 9h–17h
- 1^{er} juillet : Fête d'école Schuman**
- 1^{er} et 2 juillet : Gala Family Forme**
Salle André-Wauquier - Samedi 18h | Dimanche 17h
Familyforme59350@gmail.com | 06 32 08 13 77
- 4 juillet : permanence raticide**
Site Ducrocq de 10h à 12h
- 6 juillet : Repas dansant**
Pôle Senior – CCAS
Salle André-Wauquier à 12h
- 6 juillet : Atelier Réseau de confiance**
Clos Fleuri de 14h à 16h
Renseignements et inscriptions : 03.20.21.81.31
- 7 juillet : Les Camions Gourmands**
Place Basse (quartier Sainte-Hélène) | 18h-22h
service.eco@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 07 68
- du 10 au 13 juillet : Les Ateliers d'Été** 📍
- 12 juillet : Café numérique**
Gratuit – libre accès
CCAS-Espace France-Services | 10h-12h00
- 13 juillet : Spectacle nocturne - Fête Nationale**
Parvis du Parc Vandame, à 23h
Rens : animation@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 34 68
- 14 Juillet : Commémoration de la Fête Nationale**
Monument aux Morts à 11h
Rens : animation@ville-saint-andre.fr | 03 20 63 34 68
- du 17 au 21 juillet : Les Ateliers d'Été** 📍
- 20 juillet : Atelier Réseau de confiance**
Clos Fleuri de 14h à 16h
Renseignements et inscriptions : 03.20.21.81.31
- 26 juillet : Café numérique**
Gratuit – libre accès
CCAS-Espace France-Services | 10h-12h00
- 26 juillet : Don de sang**
Salle André-Wauquier | 10h - 13h et 15h - 19h
Inscription en ligne : 

- 29 juillet : Stage Afrokan Dance Therapy**
Salle André-Wauquier de 11h à 18h
Renseignements : www.afrokan.fr
- 30 juillet : Grand Prix cycliste de la Municipalité**
De 13h30 à 18h

AOÛT

- 2 août : permanence raticide**
Site Ducrocq de 10h à 12h
- 3 août : Sortie Senior à Pairi Daiza**
CCAS – 03 20 21 81 31
- 3 août : Atelier Réseau de confiance**
Clos Fleuri de 14h à 16h
Renseignements et inscriptions : 03.20.21.81.31
- 5 août : Bennes déchets végétaux**
rues des Mésanges - Mermoz - Peupliers | 9h–17h
- 9 août : Café numérique**
Gratuit – libre accès
CCAS-Espace France-Services | 10h-12h00
- 16 et 17 août : Après-midi jeux intergénérationnels**
Point-Jeunes de 13h45 à 16h
Renseignements et inscriptions : 03.20.21.81.31
- 17 août : Atelier Réseau de confiance**
Clos Fleuri de 14h à 16h
Renseignements et inscriptions : 03.20.21.81.31
- du 21 au 25 août : Les Ateliers d'Été** 📍
- 23 août : Café numérique**
Gratuit – libre accès
CCAS-Espace France-Services | 10h-12h00
- 30 août : Don de sang**
Salle André-Wauquier 10h - 13h et 15h - 19h
Inscription en ligne : 

SEPTEMBRE

- 2 septembre : Bennes déchets végétaux**
rues des Mésanges – Dr Roux - Peupliers | 9h–17h
- 2 et 3 Septembre : Week-end du Jumelage**



PORTRAIT D'ANDRÉSIEEN

XAVIER GÉHIN

UN GÉANT AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Xavier Géhin a le goût de l'engagement. Agir au bénéfice des autres lui plaît et même s'il ne le fait pas pour obtenir une quelconque reconnaissance, le fait est, qu'il est reconnu pour ce qu'il accomplit. Il confie : « *Le bénévolat, on le fait par altruisme, mais on est largement rétribué par le plaisir et la joie qu'on discerne chez les enfants et même chez les adultes.* »



Xavier reconnaît que le milieu associatif est chronophage, mais il est indispensable à la société, il crée du lien social. Les associations sont des lieux de rencontre, de discussion, de débat, on n'est pas toujours d'accord, mais le but est commun, on tend vers la concrétisation d'un projet collectif.

Andrésien par choix

Originaire des Vosges, le parcours professionnel de Xavier, qui est juriste, le mène d'abord à Paris, où il rencontre sa future épouse. Quand ils quittent la capitale, rester citadins est primordial pour eux. Leurs recherches les conduisent à Saint-André, qui correspond à leurs critères de la ville à taille humaine.

Ainsi, il y a presque 10 ans, Xavier Géhin devient quasi simultanément, andrésien et parent d'élève; son fils fait sa première rentrée scolaire à l'école Desbordes-Valmore du groupe scolaire Schuman. Il confie : « *En tant que fils d'institutrice, je savais combien l'engagement des parents contribue à la vie d'une école* », Xavier intègre donc naturellement l'association des parents d'élèves (ADPE). D'abord simple membre, il prend des responsabilités jusqu'à devenir président en 2019.

Valeurs positives et bon esprit

Pour Xavier Géhin, le mot d'ordre d'une association de parents d'élèves est **RASSEMBLER**, être le lien entre écoles, familles, mais aussi collectivités territoriales et associations ; **le rallye inter-écoles symbolise parfaitement cet objectif !** Initiée par l'ADPE Schuman, cette journée a une logistique énorme. Les bénévoles sans qui rien ne serait possible, débutent la journée à 7h et finissent à 20h, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. La machine se met en route dès janvier, pour que tout soit prêt pour mai. Les festivités réunissent les quatre écoles et les deux collèges de la commune, les services municipaux et les clubs locaux. Xavier explique :



« *Créé en 2014, quand je reprends les rênes, c'est un événement qui roule. Puis la Covid19 a tout cassé. Tout était à refaire après deux éditions manquées.* » Beaucoup d'interlocuteurs ont subi eux-mêmes les affres de la pandémie, peinent à se remettre sur les rails. Il faut renouer les liens, réexpliquer la démarche,

exposer les enjeux. Cette compétition est avant tout un moment de convivialité et de découvertes. Son principal objectif est de véhiculer des valeurs positives, faire la part belle à la coopération et au bon esprit, des points sont attribués pour le fairplay et l'entraide. Les bénéfiques sont transversaux, tout le monde y gagne ! Les enfants s'amuse, les parents se rencontrent, les associations se font connaître...

Des projets simples

Bien que ses deux plus jeunes enfants n'aient que 7 ans, le dynamique président envisage de céder sa place. Il précise : « *Une association se nourrit d'idées nouvelles, pour cela, il faut du sang neuf !* » S'il sait que le relais est pris, il s'effacera. Il ajoute : « *Évidemment je resterai dans l'association comme membre, je donnerai volontiers un coup de main, je crois beaucoup à la transmission.* » Interrogé sur ses projets, il dit vouloir privilégier sa famille, n'envisage pour l'instant rien de particulier. On a pourtant du mal à croire, que cet homme, investi depuis toujours dans le tissu associatif, ne s'implique à nouveau, surtout lorsqu'il explique : « *Je trouve qu'on ne peut pas toujours tout attendre des corps constitués (collectivités, associations...) il faut aussi prendre sa part.*

Et puis, c'est gratifiant de participer et voir le plaisir des gens, plus encore que d'être spectateur ! » Tellement vrai, que Xavier est depuis peu, **un des porteurs de notre Géant, André le Chtimiste**. Il a participé à son baptême lors des Allumoirs 2022 et à sa première sortie pour la Fête des Chapons. Mais il précise à nouveau, que ces animations ne peuvent exister que si les gens se mobilisent, il ajoute qu'il partagerait donc volontiers la jupe du géant !



Pour rejoindre l'ADPE Schuman :

bureau@adpegroupe schuman.fr | 06 10 12 12 35

Pour devenir porteur du Géant André le Chtimiste :
animation@ville-saint-andré.fr | 03 20 63 07 46



Liste « Avec Elisabeth MASSE, agissons pour une Ville Durable » :

S'inscrire dans la durabilité n'est pas chose aisée au regard du contexte andrésien, mais c'est un projet que nous portons fièrement et avec beaucoup de conviction. Des efforts considérables sont entrepris pour tendre vers un idéal que nous avons imaginé autour de 3 piliers : Bien Vivre Ensemble, Attractivité et Environnement. Pour réussir ce challenge, le critère fondamental repose sur la participation des citoyens et la cohésion sociale.

Depuis plusieurs années, conscients de l'importance du bien-être des habitants tout en prenant en compte les enjeux climatiques, nous plaçons la préservation du cadre de vie et de l'environnement au cœur de notre politique. Les agents du service « Espaces Verts » s'investissent pleinement pour offrir aux habitants un environnement toujours plus qualitatif. Ils sont largement soutenus par les élus, les autres services municipaux et, surtout, par les Andrésiens qui, par leurs initiatives privées, ont aussi pris part à l'embellissement de notre commune, tout comme les associations, qui participent à l'image d'une ville active et dynamique où il fait bon vivre.

Liste « Osons l'Alternative citoyenne » : envie de nature !

Un parc va être créé sur la vaste friche industrielle située entre notre ville et Marquette. Pour nos maires et la MEL, il doit être un espace de rayonnement métropolitain attractif d'activités publiques et privées : « Pas question de se contenter d'herbe et d'arbres ! ».

Une concertation a demandé aux habitants les activités qu'ils souhaitent y trouver. Via Internet et en atelier, des envies de nature, calme, biodiversité et cheminements doux sont mis en avant... pas des demandes d'une offre touristique récréative !

Ce plébiscite nous semble important. Cet espace fait l'objet de nombreux projets imposés : barres de logements rue Félix Faure, médiathèque et piscine intercommunales, valorisation de l'abbaye Jeanne de Flandre, guinguette, espace muséal sur l'industrie ou sur les arts forains ...

Pourquoi pas un projet simple, moins coûteux, portant les notions de nature, de tranquillité et de gratuité, plutôt que la consommation d'activités et la densification des infrastructures ?

Prochaine RUE (Rencontre Urbaine Exploratoire) - Parcs et cheminements doux : vive la biodiversité !
Samedi 8 juillet – RdV à 10h parking du Zeppelin.

Non inscrit, Didier PARSY

Sport ou culture ? Pour la majorité, c'est, ni l'un, ni l'autre. Au premier rang de ce gâchis, notre piscine pour laquelle le maire multiplie les tergiversations, alors qu'il faudrait dix ans pour avoir un outil neuf. La ville est riche d'une belle histoire que ceux qui nous gouvernent ont sinistré. Ce qui est vrai pour la piscine, l'est aussi pour « Ducrocq » criblée de fuites. Silence, on coule.

NAISSANCES

Gaspard Rouzé le 28 février ; Manon Chagnaud née le 2 mars ; Gustave Marissel né le 3 mars ; Hector Nikdel né le 7 mars ; Théodore Dumas né le 11 mai ; Lily Cornillon née le 14 mai ; Lehna Ouanes née le 14 mai ; Madeline Groulez née le 14 mai ; Chahrazed-Youssra Oudane née le 19 mai ; Paul Michel-Merlin né le 21 mai ; Emma Leclercq née le 26 mai ; Raphaël Hautecoeur né le 27 mai.

MARIAGES

Céline Pietrowski et Sébastien Gouy le 29 avril ; Gwenaëlle Montagne et Bruno Vaz le 20 mai ; Alice Foulon et Luc Berkman le 3 juin ; Christelle Roblot et Joffrey Erouart le 17 juin.

DÉCÈS

Jeannine Bertrand, veuve Duhameau le 25 mars ; Patrick Domnesque le 22 avril ; Monique Dasnoy, veuve Liévin le 27 avril ; André Meresse le 4 mai ; Paulette Verslype, veuve Mansuet le 5 mai ; Jeanine Lallau, épouse Hanoir le 6 mai ; Denis Ketels le 21 mai ; Pierre Foviau le 28 mai ; Jeannine Fougeray, veuve Gaudré le 7 juin ; Sandrine Coryn, épouse Bonnel le 10 juin ; Yvonne Delleaux, veuve Degrotte le 17 juin.



Ateliers d'Été



**du 10 au 21 juillet et
du 21 au 25 août 2023**

Gratuit sur réservation à animation@ville-saint-andre.fr
Programme complet sur villesaintandre.fr



Scannez le QR Code et
découvrez le programme

Les Ateliers
de Saint-André

SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE Ville durable